

---

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle  
tenue le samedi 6 juin 2020 à 10h, par web conférence

---

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des délégués
3. Président et secrétaire d'assemblée
4. Vérification de la régularité de l'avis de convocation
5. Vérification du droit de vote
6. Vérification du quorum
7. Adoption de l'ordre du jour
8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2019
9. Dépôt du rapport annuel
  - 9.1. Rapport du président
  - 9.2. La saison en chiffres
  - 9.3. Rapport du Comité de discipline
  - 9.4. Rapport du Comité de régie des compétitions
  - 9.5. Rapport du Comité des officiels
  - 9.6. Rapport du Comité de haute performance
  - 9.7. Rapport du Comité du badminton au féminin
  - 9.8. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)
  - 9.9. Rapport des activités de l'Équipe du Québec
  - 9.10. Rapport annuel du trésorier et présentation du rapport financier au 31 mars 2020
10. Nomination de l'auditeur indépendant
11. Modifications aux règlements généraux
12. Élection d'un président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de deux scrutateurs
13. Élection au Conseil d'administration
  - ✓ Trésorier (mandat de deux ans)
  - ✓ Administrateur (mandat de deux ans)
14. Clôture de l'assemblée générale annuelle

**Les membres actifs suivants étaient présents :**

Laval	Étienne St-Yves, président
Montréal	Mario Harbec, président
Outaouais	André St-Jacques, président
Québec / Chaudière-Appalaches	Sarah Langlais-Lapierre, présidente
Sud-Ouest	Jasmin Felx, président
Abitibi-Témiscamingue	Michel Bélanger, trésorier
Saguenay Lac St-Jean	Simon McNicoll, président
Est-du-Québec	Stéphane Gosselin, trésorier

**Les membres actifs suivants n'étaient pas représentés :**

Côte-Nord	Marc Servant, président
-----------	-------------------------

**Étaient présents d'office :**

Joe Bianchini	Badminton Québec, administrateur
Pieric Langlais-Gagné	Badminton Québec, trésorier
Claude Tessier	Badminton Québec, président
Martine Javelas	Badminton Québec, secrétaire
Bruno Bélisle	Badminton Québec, gouverneur

**Étaient invité(e)s :**

Jessy Bérubé-Sodhi	ARB Outaouais
Félix Deblois-Beaucage	Athlète
Mohamed Lamine Kateb	Officiel
Anthony Bouthillier-Hénault	Entraîneur
Laurie Dubois-Tanguay	Athlète
Yannick Gaubert	ARBAT
Chantal Jobin	Entraîneur
Yves Lacroix	Officiel
Eric Newton	Directeur produits d'entraînement Black Knight
Gabriel Palotta	Entraîneur
Valérie St-Jacques	CA Badminton Canada

**Permanents de Badminton Québec :**

Chantal Brouillard	directrice générale
Éric Dufour	directeur des programmes
Christian Guibourt	directeur technique
Alexandre Grosleau	coordonnateur des communications

**1. Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Claude Tessier, président de Badminton Québec, déclare la réunion ouverte à 10h00. Il souhaite la bienvenue à tous et remarque que la tenue de l'AGA par webconférence, due à la pandémie, facilite la présence des régions éloignées.

**2. Appel des délégués**

Madame Chantal Brouillard fait l'appel des délégués et confirme la présence des 8 membres actifs inscrits comme indiqués ci-dessus.

**3. Président et secrétaire d'assemblée**

En vertu de l'article 18 des Règlements généraux de Badminton Québec, le président et le secrétaire du Conseil d'administration agissent à titre de président et de secrétaire d'une assemblée. Monsieur Claude Tessier préside donc cette assemblée générale annuelle et madame Martine Javelas en est la secrétaire.

**4. Vérification de la régularité de l'avis de convocation**

En vertu de l'article 15 des Règlements généraux de Badminton Québec, l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle est transmis par écrit aux membres actifs et aux membres associés au moins 45 jours à l'avance. Cet avis est aussi publié sur le site internet de Badminton Québec. Ayant été publié le 9 mars 2020, l'avis de convocation est conforme.

**5. Vérification du droit de vote**

En vertu de l'article 19 des Règlements généraux de Badminton Québec, seul le délégué d'un membre actif a droit de vote lors d'une assemblée des membres. Chacun des délégués a un droit de vote.

Monsieur Tessier effectue la vérification du droit de vote. Huit associations régionales affiliées sont représentées à l'assemblée générale annuelle : Laval, Montréal, Outaouais, Québec / Chaudières-Appalaches, Abitibi-Témiscamingue, Est-du-Québec, Saguenay Lac St-Jean et Sud-Ouest. Leurs représentants ont droit de vote.

**6. Vérification du quorum**

En vertu de l'article 17 des Règlements généraux de Badminton Québec, le quorum à une assemblée des membres est constitué des membres actifs présents.

- RÉSOLUTION  
AGA-20-425**
- 7. Adoption de l'ordre du jour**  
Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Simon McNicoll, propose l'adoption de l'ordre du jour.
- UNANIMITÉ**
- RÉSOLUTION  
AGA-20-426**
- 8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2019**  
Monsieur Jasmin Felix appuyé par madame Sarah Langlais-Lapierre, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2019.
- UNANIMITÉ**
- 9. Dépôt du rapport annuel**  
Monsieur Tessier rappelle que le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) exige, pour reconnaître une fédération sportive, un rapport annuel adopté par son Conseil d'administration et déposé à son assemblée générale annuelle. Le contenu de ce rapport est précisé par le MEES.
- 9.1. Rapport du président**  
Monsieur Claude Tessier fait un résumé de son rapport.
- 9.2. La saison en chiffres**  
Madame Chantal Brouillard commente la saison en chiffres pour 2019-2020.  
Messieurs Éric Dufour et Christian Guibourt, respectivement directeur des programmes et directeur technique de Badminton Québec, dressent le portrait de la saison à l'aide de différentes statistiques.  
Dans l'ensemble, les données affichent une baisse de la participation, due aux annulations de tournois, championnats et activités, à cause de la COVID-19, à partir du mois de mars 2020.
- 9.3. Rapport du Comité de discipline**  
Madame Brouillard mentionne que le Comité de discipline n'a reçu aucune plainte au cours de la dernière année.
- 9.4. Rapport du Comité de régie des compétitions**  
Monsieur Christian Guibourt présente le rapport.
- 9.5. Rapport du Comité des officiels**  
Monsieur Christian Guibourt résume le rapport.

Monsieur Mohamed Lamine Kateb souligne l'organisation de 2 cliniques d'arbitrage prévues en juin 2020.

**9.6. Rapport du Comité de haute performance**

Monsieur Éric Dufour présente le rapport du comité.

**9.7. Rapport du Comité du badminton au féminin**

Monsieur Éric Dufour présente le rapport du comité.

**9.8. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)**

Les représentants des associations régionales, présents à l'assemblée, exposent brièvement l'état et les enjeux du badminton sur leurs territoires respectifs.

Monsieur Claude Tessier félicite et remercie toutes les régions pour leur engagement et la promotion du badminton.

**9.9. Rapport des activités de l'Équipe du Québec**

Monsieur Éric Dufour résume les principaux points du rapport.

Le processus de sélection est en cours et a dû être adapté à cause de la COVID et de l'annulation des championnats.

**9.10. Rapport annuel du trésorier et présentation du rapport financier au 31 mars 2020**

Monsieur Pieric Langlais-Gagné, trésorier de Badminton Québec, présente son rapport. Il indique que le rapport de mission d'examen (états financiers non vérifiés au 31 mars 2020) affiche un déficit de \$6531, à cause de la pandémie, comparativement à un profit de \$864 pour l'an passé.

Globalement, les revenus affichent une baisse de \$66204 par rapport à l'an dernier, alors que les dépenses ont diminué de \$58809. Les subventions dont bénéficie la fédération, affichent une baisse de \$39023 pour une somme globale de \$270773. Il est important de mentionner qu'au plan de l'autofinancement, dont le total s'élève à \$776041, on remarque une baisse de 3%. Les opérations régulières ont diminué de \$28106, alors que les bénéfiques du programme Placements Sports ont augmenté de \$5970.

Monsieur Langlais-Gagné remercie madame Chantal Brouillard et tous les membres du CA, pour leur support.

Quelques questions des participants sont posées et répondues par les responsables des rapports.

La pandémie amène beaucoup d'incertitudes pour la reprise des activités et pour l'impact financier. Les membres du CA sont confiants de pouvoir gérer cette période difficile.

#### **10. Nomination de l'auditeur indépendant**

Monsieur Claude Tessier indique que le Conseil d'administration de Badminton Québec, par sa résolution 1858 du 2 juin 2020, recommande l'embauche de la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin, CPA inc. à titre d'expert-comptable.

#### **RÉSOLUTION AGA-20-427**

Monsieur Étienne St-Yves, appuyé par Madame Sarah Langlais-Lapierre, propose que la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin, CPA inc. soit engagée à titre d'expert-comptable pour la production du rapport de mission d'examen de la saison 2020-2021.

**UNANIMITÉ**

#### **11. Modifications aux règlements généraux**

Les articles 13, 14 et 22 ont été revus en assemblée extraordinaire, le 6 juin 2020 à 9h, afin de pouvoir tenir des assemblées en vidéoconférence. Les règlements généraux ont été ratifiés lors de cette assemblée extraordinaire.

#### **12. Élection d'un président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de deux scrutateurs**

Monsieur Claude Tessier mentionne qu'il n'y a pas lieu de désigner du personnel d'élection car pour chacun des postes en élection, un maximum d'une candidature a été reçue.

#### **13. Élection au Conseil d'administration**

##### **a) Trésorier (mandat de deux ans)**

Monsieur Tessier indique que la seule candidature reçue au poste de trésorier est celle de monsieur Piéric Langlais-Gagné. Il est donc élu par acclamation, pour un 5<sup>ème</sup> mandat de 2 ans.

b) Administrateur (mandat de deux ans)

Monsieur Tessier mentionne que la seule candidature au poste d'administrateur est celle de madame Sarah Langlais-Lapierre. Elle est donc élue par acclamation, pour un 1<sup>er</sup> mandat de 2 ans.

Monsieur Tessier remercie monsieur Étienne Couture qui a été administrateur pendant 4 ans.

**14. Varia**

Madame Valérie St-Jaques est au CA de Badminton Canada depuis janvier et au comité des compétitions, comme représentante du Québec. Au nom de Badminton Canada, elle remercie madame Chantal Brouillard et lui offre un prix et une plaque honorifique pour toutes ses années dans le badminton. Monsieur Claude Tessier remercie madame Chantal Brouillard, au nom de tous les membres du CA, des employés et de la communauté.

Madame Chantal Brouillard remercie tout le monde et souligne le plaisir et le bonheur d'avoir travaillé plus de 23 ans à Badminton Québec. Elle confirme qu'elle a accepté un contrat de 2 ans pour soutenir le nouveau directeur général et prendre charge de la comptabilité.

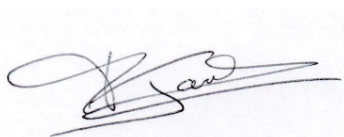
**15. Clôture de l'assemblée**

Monsieur Tessier rappelle qu'après la clôture de l'assemblée, le ***Plan de reprise graduelle des activités*** vous sera présenté.

**RÉSOLUTION  
AGA-20-428**

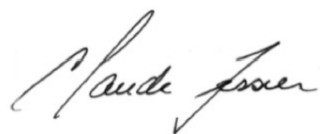
Monsieur Stéphane Gosselin, appuyé par monsieur Étienne St-Yves, propose la levée de l'assemblée à 11h25.

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale du 5 juin 2021, sur proposition de monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Étienne St-Yves, et adopté à l'unanimité.



---

Martine Javelas, secrétaire



---

Claude Tessier, président